5693am

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du:
   ● (1) Pouvoir organisateur: Enseignement Technique de l'Evêché de Liège.....(2)
   .....
   O (1) Directeur(-trice) de l'Institut pour la Communauté française:.....(2)
   et se rapporte à l'établissement suivant :

   Dénomination....: Institut Saint-Laurent Prom. Sociale...(2)
   Adresse complète: Thier de la Fontaine, 71.....
   4000 LIEGE.....(2)
   N° de Matricule : 6.188.053.....(2)
   N° de téléphone : 041/23.11.31.....(2)

   Date et signature du ~~chef d'établissement de la C.F.~~ ou du représentant du P.O. subventionné:(1)(2)
   28.06.95

2. Transmis en date du: 15/11/95.....(3) par le réseau:

   O (1) Communauté française
   O (1) Provincial et communal
   ● (1) Libre - confessionnel
   O (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

   code:(4) 7523-11-V32S1

   INFORMATIQUE: TECHNIQUES DE PROGRAMMATION SOUS INTERFACE GRAPHIQUE ....
   .....(2)
   .....

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de ..1.. page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation:
   O (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
   degré : inférieur (1) supérieur (1)
   ● (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court: économique.....(2)
   O (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : .....(2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
   repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s) (2)

8. Programme de (des) cours : repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n° 5 de ..1.. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s) (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

code de l'unité de formation:(4) 7523 ~~ V 32 6~

Horaire minimum

1. Dénomination des cours (2)	Classement des cours(5)	code U (6)	Nombre de périodes(7)
- Laboratoire: Techniques de programmation sous ..interface graphique (GUI).....	..CT..	.....S....	..32..
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		.....P....	...8..
	Total des périodes		..40..

---

12. Réservé au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteurs(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

VOIR ANNEXE
LE 29-11-95
E. LAMOTTE

Avis favorable à condition
de tenir compte des remarques
relatives à l'annexe "programme"

21.12.95

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:
ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Cf avis de Monsieur l'Inspecteur Lamotte

Date: ....22 DEC. 1995.....

Signature:

A. COLLINET
INSP. COORD.

---

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réservé à l'administration
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

U.F. INFORMATIQUE: Techniques de programmation sous GUI. ANNEXE 1.

Date: 28/06/95

Finalités de l'unité de formation:

1. Finalités générales.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale:

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle.

2. Répondre aux besoins et demandes en formations émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières.

2.a. Permettre de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu par les interfaces graphiques utilisateurs (GUI - Graphical User Interface).

2.b. Initier aux techniques et connaissances de base standards en matière de programmation sous GUI.

2.c. Acquérir les concepts de base de la programmation événementielle .

2.d. Apprendre à réaliser une application "stand alone" dans un environnement graphique et à faire interagir les objets graphiques dans cet environnement.

2.e. Développer
- des attitudes critiques vis-à vis du traitement automatique de l'information;
- des méthodes de travail transférables;
- des attitudes d'autogestion de la formation et d'évolution autonome (auto-formation).

U.F. INFORMATIQUE: Techniques de programmation sous GUI. ANNEXE 2.

Date: 28/06/95

Capacités préalables requises :

CAPACITES:

1. Comprendre à la lecture un texte du niveau de fin d'études de l'enseignement secondaire supérieure.

2. Sur un environnement informatique simple de type "PC":
   - identifier les composants de l'environnement;
   - différencier des éléments tels que les connexions, les périphériques;
   - d'utiliser les principales commandes de base du système d'exploitation.

3. Etablir et traduire un algorithme comportant au moins une séquence, une structure alternative et une structure répétitive dans un langage permettant la programmation structurée.

Titre(s) pouvant en tenir lieu:

- Pour les capacités 1:
  Un titre de fin d'études du niveau secondaire supérieur.

- Pour les capacités 2:
  attestation de réussite de l'unité de formation
  - INFORMATIQUE - Logiciel graphique d'exploitation.

- Pour les capacités 3:
  attestation de réussite de l'unité de formation
  - INFORMATIQUE - Bases de programmation.

U.F. INFORMATIQUE: Techniques de programmation sous GUI. ANNEXE 3.

Date: 28/06/95

Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement:

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de vingt étudiants par groupe.

U.F. INFORMATIQUE: Techniques de programmation sous GUI. ANNEXE 4.

Date: 28/06/95

Programme du cours:

L'étudiant sera capable

1. d'identifier les différents composants d'une interface graphique;
2. d'installer et de configurer un logiciel de développement sous GUI;
3. de comprendre les mécanismes internes de l'interface graphique;
4. d'expliquer et utiliser la notion d'événement et ses conséquences sur l'objet graphique concerné;
5. de choisir l'objet graphique approprié pour traiter une information;
6. d'expliquer et utiliser les événements et objets graphiques supplémentaires gérés par le logiciel de développement;
7. de faire interagir très étroitement tous les objets graphiques standards mis à disposition par le logiciel de développement.

Recommandations.

1. On encouragera le respect des règles ergonomiques.
2. On évitera l'utilisation gratuite d'un jargon technique. Il suffira à l'étudiant d'acquérir assez de vocabulaire technique pour lui permettre de suivre les instructions et de comprendre une information proposée par une documentation technique élémentaire.

U.F. INFORMATIQUE: Techniques de programmation sous GUI. ANNEXE 5.

Date: 28/06/95

Fixation des capacités terminales :

L'étudiant sera capable:

- face à un système informatique connu équipé du logiciel de développement utilisé pour l'apprentissage;
- en respectant le temps alloué;
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique;
- face à une tâche précise;

  à partir d'une mise en situation impliquant l'utilisation d'événements et l'interaction d'objets graphiques standards, d'utiliser ses savoir et savoir-faire pour réaliser le travail demandé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la capacité de raisonner de manière cohérente à partir des thèmes abordés dans le cadre du cours.

U.F. INFORMATIQUE: Techniques de programmation sous GUI. ANNEXE 6.

Date:28/06/95

Chargé(s) de cours :

Le chargé de cours sera: un enseignant.